

L'Adresse—M. Peterson

Les Canadiens ne font plus confiance au gouvernement. Le discours du trône en dépit de quelques bonnes idées ne leur redonnera pas confiance. Une fois la confiance perdue, il est difficile sinon impossible de la regagner.

Je constate que mon temps de parole est sur le point d'expirer. En terminant, je demande au gouvernement de s'adresser au peuple, de réclamer un nouveau mandat fondé non pas sur ce discours du trône décevant et trompeur, mais sur des questions fondées sur des propositions concrètes et de permettre aux électeurs canadiens de se prononcer sur son bilan.

Le président suppléant (M. Herbert): Une période de dix minutes est réservée aux questions, réponses et remarques.

M. Jim Peterson (Willowdale): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots. M'adressant plus particulièrement au député qui m'a précédé, je dirai qu'il est important de jeter un coup d'œil en arrière avant de regarder en avant pour déterminer si le gouvernement a été porté un peu plus sur la théorie ou la réflexion que sur l'action concrète. C'est justement ce que le député lui a reproché.

Depuis quatre ans, le gouvernement s'est efforcé de procéder à des changements législatifs d'importance en dépit parfois de l'absence d'unanimité. Il n'a pas craint de prendre des décisions très difficiles, des décisions qui ont touché les Canadiens différemment selon la région où ils habitent.

Une de nos premières grandes tâches a été d'élaborer une politique énergétique globale, et de publier le Programme énergétique national. Ce programme a donné lieu à une certaine controverse. Il a occasionné des bouleversements, mais les réalisations ont été de taille, car nous avons contribué à canadianiser ce secteur d'activité essentiel, à déterminer un prix canadien à la consommation et à appliquer un programme de remplacement du pétrole. Grâce à toutes ces réalisations, aujourd'hui la question des approvisionnements ne nous inquiète pas autant qu'il y a quatre ans. Nous n'avons plus à intervenir sur ce plan.

Voyons maintenant une autre réalisation qui a suscité beaucoup de controverse, la Charte des droits. Des députés ont fait des discours à la Chambre pour nous dire ceci: «Une charte n'est pas nécessaire. Mieux que les tribunaux, les législateurs sont en mesure de veiller aux droits et libertés de la personne. Laissons ces choses aux mains des représentants élus. N'accordons pas aux particuliers des droits qu'ils peuvent défendre eux-mêmes devant les tribunaux.» Il s'agissait des droits à l'égalité sans distinction de sexe, de pays d'origine, de religion et de langue, autant d'aspects fondamentaux dans l'idée qu'on peut se faire de son pays. Nous avons passé aux actes malgré l'absence d'unanimité surtout de la part de l'opposition officielle. Je suis heureux maintenant que nous ayons une Charte des droits. Ce sera sans doute l'une des principales contributions de la Chambre à la qualité de vie de tous les Canadiens.

Une autre question qui a été loin de faire l'unanimité, mais que nous avons quand même réglée, concerne le transport dans l'Ouest. Nous savions que l'engagement était proche. Nous savions que l'essentiel était que les céréaliers de l'Ouest puissent acheminer leurs produits vers les marchés.

Beaucoup ont dit que c'était une bêtise politique de toucher au sacro-saint tarif du Nid-de-Corbeau, mais il fallait faire des changements fondamentaux. Nous avons décidé qu'il était plus important que les agriculteurs puissent exporter leur grain que de conserver ce tarif qui était en vigueur depuis la fin du siècle

dernier. J'espère que le processus de consultation qui est en cours permettra de résoudre tout problème qui aurait pu surgir à la suite de ce changement et que tout se déroulera tel que prescrit par le ministre. Qu'on ne vienne pas nous dire que notre gouvernement n'a pas eu le courage d'agir.

Nous sommes maintenant sortis de la récession depuis 14 ou 15 mois. L'inflation est à son plus bas depuis 1972, année où le taux s'établissait à 4.2 p. 100. Je tiens à dire à tous ceux, dans le secteur privé, qui ont accepté l'indexation de leur revenu et dont certains estiment avoir supporté la plus grande partie du fardeau de cette lutte contre l'inflation, que leur contribution est grandement appréciée. La même chose s'applique à ceux qui ont volontairement limité leur revenu. A ceux dont le revenu n'a pas augmenté du tout ou qui ont dû subir une baisse de salaire à cause de changements structurels de l'économie canadienne, je dis que leur contribution à la hausse de la productivité et à la baisse de l'inflation a été des plus importantes.

Les taux d'intérêt sont actuellement moitié moins élevés que lorsqu'ils ont atteint un sommet absolu. Il faut s'assurer que ces taux ne remontent pas et ne viennent pas étouffer la reprise actuelle. Cela signifie qu'il faudra travailler diligemment pour tenter de maîtriser le déficit, notamment dans tous les cas de dépenses qui ne sont pas prioritaires sur le plan national.

Malheureusement, le taux de chômage est supérieur à 11 p. 100, ce qui est beaucoup trop élevé et totalement inacceptable. Les Canadiens ne peuvent pas accepter cette situation sans broncher. Ce problème nous préoccupe vivement et nous cherchons frénétiquement des moyens de résoudre ce problème qui prend des allures de fléau pour ceux qui sont sans emploi. Pour faire face à ce problème, le ministre des Finances (M. Lalonde) a pris des mesures énergiques dans son budget du 19 avril 1983. En effet, grâce aux projets spéciaux de relance et aux stimulants fiscaux, il a versé 4.8 milliards de dollars au secteur privé pour l'aider à améliorer sa position concurrentielle et à créer des emplois pour les chômeurs canadiens. Même si le chômage demeure à un niveau inacceptable, notre dossier en matière de création d'emplois fait pourtant l'envie de tous les autres pays industrialisés. Depuis un an, nous avons créé en effet plus de 350,000 nouveaux emplois. Si nous nous reportons aux statistiques relatives à la création d'emplois de 1970 à 1983, nous constatons que nous en avons créé au cours de la dernière année de cette période 50 p. 100 de plus qu'au début de cette période. Je le répète, nos résultats à cet égard sont uniques parmi les autres pays industrialisés, surtout si nous les comparons à ceux de l'Allemagne de l'Ouest qui a enregistré en fait au cours de cette période une baisse de 2 p. 100 du nombre d'emplois créés.

● (1700)

Quels sont les défis que nous devons relever alors que nous nous appliquons à favoriser l'avènement d'une économie forte, susceptible de créer encore plus d'emplois pour nos concitoyens et de leur ménager un avenir économique brillant? Ils sont de deux sortes: tout d'abord, acquérir les nouvelles techniques qui nous rendront concurrentiels, et ensuite, accroître nos exportations. S'il m'était donné de choisir deux moyens de relancer l'économie et de créer des emplois, je choisirais les nouvelles techniques et j'orienterais toute notre économie en fonction des marchés d'exportation.